



PROCES VERBAL SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 22 septembre 2025 à 20h00

Convocation du Conseil Municipal : le 16 septembre 2025

Ordre du jour

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 juillet 2025.

- 1 Dispositif Participation citoyenne et volontaire
- 2 Admission en non-valeur
- 3 Plan de financement agrandissement cimetière
- 4 Suppression / Création poste
- 5 Mise à jour tableau des effectifs
- 6 RPQS eau et assainissement
- 7 Questions diverses

Le lundi 22 septembre 2025 : réunion du conseil municipal.

Nom	Présents	Absents	Absents excusés - pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés - pouvoir à
VILLEPONToux Régis	X			DEHAN Romain		X	
ROCHELLI Laurent		X		BONNET Didier	X		
LAVERGNE Jean-Paul	X			SANCHEZ Leila	X		
GLEYZE Dominique	X			CRUBILIE Benoit	X		
VITRAC Olivier	X						
EWANGELISTA Christine		X					
JOUGLAS Franck	X						
GOUZOU MONT Françoise	X						

La séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de M. Régis VILLEPONToux, le Maire.

M. Benoit CRUBILIE est désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 juillet 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu du 8 juillet 2025.

Monsieur le maire informe les conseillers que le RPQS eau sera voté par le SMECMVD en raison du transfert de la compétence.

Monsieur le maire informe les conseillers que le RPQS Assainissement ne peut être voté ce jour car il n'a pas été envoyé par le prestataire. Il sera proposé au vote au prochain conseil municipal.

50_2025 OBJET : Adhésion au dispositif « Participation citoyenne »

Le commandant Beaussart et le Capitaine Poncelet de la compagnie de Gourdon présentent au conseil municipal le dispositif « Participation citoyenne ».

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche de prévention et de lutte contre la délinquance, et notamment les vols. Il permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement en complément de l'action de la gendarmerie nationale. Des référents citoyens volontaires sont sélectionnés par le maire pour faire le relais entre les habitants et la brigade de gendarmerie.

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre. Une convention sera établie entre l'Etat, la gendarmerie et la mairie.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

VOTES	Pour	9	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DECIDE** d'adhérer au dispositif « Participation citoyenne »

51_2025 OBJET : Etat des non-valeurs budget Commune

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le comptable de la trésorerie de St Céré n'a pas pu recouvrer les titres du budget de la commune portés sur l'état ci-après et demande en conséquence l'admission en non valeurs de ces titres et de déclarer irrécouvrable l'ensemble des factures selon la liste ci-dessous.

Exercice	Débiteur	Reste du	Motif	Compte
2021	VAN DONGEN Jan Petrus	11,55 €	Décédé, pas d'information	701241
	VAN DONGEN Jan Petrus	43,25 €	Décédé, pas d'information	
2024	ESSENTIEL PISCINE	7,26 €	Cessation d'activité	701241
	ESSENTIEL PISCINE	32,53 €	Cessation d'activité	7011
	Total	94,59 €		

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

VOTES	Pour	9	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DECIDE** de valider la liste des non-valeurs du budget commune pour la somme de **94,59 €**
 - **DECIDE** de porter au compte 6541 la somme de **94,59 €**
-

52_2025 OBJET : Etat des non-valeurs budget Assainissement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le comptable de la trésorerie de St Céré n'a pas pu recouvrer les titres du budget assainissement portés sur l'état ci-après et demande en conséquence l'admission en non valeurs de ces titres et de déclarer irrécouvrable l'ensemble des factures selon la liste ci-dessous.

Exercice	Débiteur	Reste du	Motif	Compte
2021	VAN DONGEN Jan Petrus	8,75 €	Décédé, pas d'information	706121
	VAN DONGEN Jan Petrus	44,92 €	Décédé, pas d'information	70611
2024	ESSENTIEL PISCINE	5,50 €	Cessation d'activité	706121
	ESSENTIEL PISCINE	32,53 €	Cessation d'activité	70611
	Total	91,70 €		

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

VOTES	Pour	9	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DECIDE** de valider la liste des non-valeurs du budget assainissement pour la somme de 91,70 €
- **DECIDE** de porter compte 6541 la somme de 91,70 €

N° : 53_2025 OBJET : Agrandissement du cimetière – Plan de financement

Monsieur le Maire explique que le cimetière communal situé 157, Impasse du champ de Verdier ne dispose plus de d'emplacement disponible. Il rappelle que le code général des collectivités territoriale impose à chaque commune de disposer d'au moins un cimetière en mesure de recevoir des inhumations.

Monsieur le Maire propose d'agrandir le cimetière, et propose un plan de financement de ce projet d'un montant de 23 389,48 € TTC (soit 19 491,23 € HT).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

VOTES	Pour	9	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DECIDE** d'Adopter le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de la Communauté de commun et arrête le plan de financement suivant :

Plan de financement prévisionnel	%	Montant HT
CAUVALDOR	30%	5 847,37 €
Autofinancement	70%	13 643,86 €
TOTAL	100%	19 491,23 €

- **CHARGE** Monsieur le Maire ou le 1er Adjoint de toutes les démarches nécessaires
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

54_2025 OBJET : Portant la suppression et la création de 2 emplois

VU le code général de la fonction publique,

VU le tableau des effectifs existant,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 15 mai 2025

CONSIDERANT que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc à l'assemblée délibérante de la collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

COMPTE TENU de l'avancement de grade de 2 agents, il convient de supprimer 2 emplois d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, et de créer 2 emplois d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

VOTES	Pour	9	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DECIDE** la suppression à compter du 01/11/2025 de 2 emplois d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à temps complet.
 - **DECIDE** la création à compter du 01/11/2025 de 2 emplois d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe à temps complet.
 - **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs.
 - **DECIDE** d'inscrire au budget les crédits correspondants.
 - **DECIDE** de charger le maire de l'application des décisions prises.
-

QUESTIONS DIVERSES

Demande de Mme Auricombe d'achat de terrain

Mme Auricombe rénove une maison contre la cour de l'école, elle demande la possibilité d'acheter une bande de terrain derrière sa maison.

Avis du conseil :

Avis favorable à 10€/m, à condition que :

- les frais de notaire et de géomètre soient aux frais de Mme Auricombe
- Mme Auricombe installe à ses frais une clôture rigide et occultante entre son terrain et la cour de l'école.

Régis Villepontoux se charge de reprendre contact avec Mme Auricombe.

Une délibération sera nécessaire pour la mise en place de cette vente.

Demande aide – Frais cantine et garderie

Le maire a été interpellé par une assistante sociale pour une maman de l'école qui n'a aucune ressource, même sociale. Elle demande la possibilité de prise en charge par la commune de tout ou partie de ses frais de garderie et de cantine.

Avis du conseil :

Proposition de facturer le repas de cantine à 1€ pour une période de 6 mois.

Proposition d'échelonnement du forfait garderie : 10€/mois pendant 7 mois

Régis Villepontoux prendra contact avec la personne pour lui faire part de cette décision.

Devis Film anti chaleur - Multiservices

Suite à la demande de Sandra et Fred de trouver une solution à la chaleur dans l'épicerie et le restaurant, un devis a été effectuée par Signal Ethique pour un film anti chaleur pour recouvrir les fenêtres.

Avis du conseil :

Avis favorable du conseil municipal pour valider cette commande.

Achat d'une remorque pour l'aspirateur à feuille

Demande d'achat d'une remorque de 130 X 200 pour transporter l'aspirateur à feuilles et éviter de le décrocher/raccrocher à chaque fois qu'il faut vider le camion.

Avis du conseil :

Achat reporté à plus tard

Plan d'évacuation ALSH

Il n'y a pas de plan d'évacuation du centre de loisirs. Il est impératif de le faire.

Avis du conseil :

Régis VILLEPONTOUX de charge de contacter les pompiers.

La séance est levée à 22h00

Le secrétaire de séance

Benoit CRUBILIE

Le Maire

Régis VILLEPONTOUX